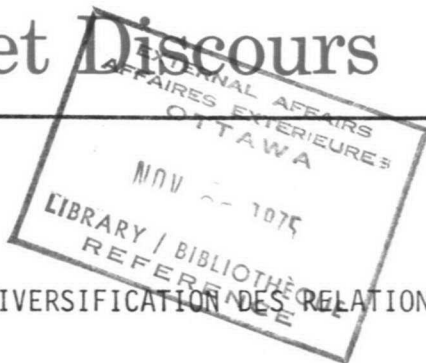




# Déclarations et Discours

N° 75/28



"LA TROISIÈME OPTION": POLITIQUE DE DIVERSIFICATION DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen, à l'occasion du dîner en l'honneur du secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger, le 14 octobre 1975.

\* \* \* \*

Nous aurions pu, au cours de ce dîner, nous limiter à des entretiens, mais, à mon sens, cette rencontre avec des membres du Gouvernement et des hauts fonctionnaires, des membres de l'Opposition et de même qu'avec des citoyens de toutes les régions du Canada se révélera encore plus profitable. Monsieur le Secrétaire d'État, vous voyez, rassemblés autour de cette table, des représentants de la nation canadienne, tous mêlés de multiples façons aux relations à la fois étroites et diverses existant entre nos deux pays.

Nos entretiens de demain nous permettront de procéder à un échange de vues sur la situation internationale. De cette façon, nous contribuerons à l'édification d'assises durables pour la paix et la sécurité, objectif sur lequel est axée votre politique étrangère.

Sensible aux leçons de l'histoire, monsieur le Secrétaire, vous êtes conscient de l'instabilité inhérente à tout ordre international qui penche trop lourdement en faveur d'un pays quelconque. Citoyen des États-Unis, vous reconnaissez la nécessité du pragmatisme et de la souplesse dans la conduite des affaires étrangères: principes sur lesquels je m'empresse de le rappeler à l'occasion des célébrations du bicentenaire de votre pays, Alexander Hamilton et Thomas Jefferson ont assis chacun à sa manière, la politique étrangère des États-Unis.

Monsieur le Secrétaire, votre allocution prononcée à New Delhi en octobre dernier, décrit bien le but que vous poursuivez. Permettez-moi d'en citer le passage suivant:

*"Our goal is to move toward a world where power blocs and balances are not dominant, where justice, not stability, can be our overriding preoccupation in the global interest to be in their national interest. For all that has been achieved, we must realize that we have taken only the first hesitant steps on a long and arduous road..."*. (Notre objectif est d'évoluer vers un monde qui ne soit pas dominé par des blocs politiques en équilibre de puissance, un monde où notre première préoccupation puisse être la recherche de la justice, et non

de la stabilité, dans l'intérêt du monde entier comme dans celui de toutes les nations. Malgré toutes nos réalisations jusqu'ici, il faut nous rendre compte que nous n'avons fait que les premiers pas hésitants sur une route longue et difficile...")

Cet objectif qui a amené le gouvernement des États-Unis à refondre sa diplomatie dans un cadre multipolaire, est très proche du nôtre. Il va de soi que nous ne nous attachons pas toujours aux mêmes composantes de la dynamique du pouvoir, pas plus que nous ne tirons nécessairement de conclusions identiques à partir d'un même point de départ. En effet, nous constituons des sociétés distinctes, chacune ayant sa propre histoire, de multiples intérêts nationaux conditionnés par le jeu de contraintes internes. Néanmoins, je suis convaincu que l'évolution actuelle de la politique étrangère des États-Unis permet au Canada de réaliser sa politique de diversification, notre "troisième option".

Par cette option, nous cherchons à étendre et à renforcer nos relations avec les autres pays, tout en conservant des liens très étroits avec le vôtre, le premier et le plus important de tous nos partenaires.

Ainsi, nous espérons pouvoir jouer un rôle sur la scène mondiale qui correspond aux ressources et aux aspirations du Canada. Comme vous l'avez reconnu à maintes reprises, le leadership, au sein de la communauté internationale, ne saurait être dévolu à une seule des grandes puissances; j'ajouterai que le leadership ne saurait être non plus l'apanage exclusif des grandes puissances. Il est normal en effet que les puissances moyennes et même les petits pays participent à la résolution des problèmes internationaux, ou au désamorçage de conflits localisés. Cette forme de leadership comporte parfois des risques; il est toutefois nécessaire pour assurer la progression constante de l'humanité vers le nouvel ordre politique et économique auquel aspirent tous les peuples.

Le Canada a pu, à l'occasion, jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. Nous sommes confiants que la sympathie et la compréhension dont vous avez fait preuve à cet égard se continueront dans l'avenir. En réalité, le fait qu'une puissance moyenne, voisine du pays le plus puissant du monde, puisse agir en toute liberté et indépendance, témoigne éloquemment de la maturité de nos relations bilatérales et de notre conception des relations internationales.

Les relations que nous entretenons à notre avantage mutuel reposent sur notre participation commune au développement de l'Amérique du Nord, sur la réalisation du commerce bilatéral le plus considérable au monde et sur la convergence de nos valeurs essentielles. Le fait

que nos gouvernements obéissent à des impératifs différents tributaires de situations particulières, souligne d'autant plus l'importance et la justesse d'un bon voisinage et justifie les gestes que nous avons posés au service de cet objectif.

D'ailleurs, le respect mutuel, la bonne volonté et les indéniables avantages qu'ont valu à nos deux pays une collaboration fructueuse font ressortir la valeur inestimable de nos relations, quelle que soit la perspective adoptée.

Comme Canadien, je suis de plus en plus conscient de l'individualité du Canada et de son aptitude et de sa détermination à infléchir et à façonner son devenir.

En tant que député et ministre, je suis particulièrement sensibilisé aux intérêts et aux priorités du Gouvernement du Canada, qui cherche notamment à:

- assurer une croissance économique régulière et fournir ainsi aux Canadiens de l'emploi et des bénéfices proportionnés à leurs efforts;
- combattre l'inflation pour éviter que ne soient anéantis ces efforts;
- activer le développement du secteur manufacturier, en particulier dans le cas des industries à haute technologie;
- assurer une exploitation rationnelle de nos ressources énergétiques afin de répondre à nos besoins nationaux à long terme;
- tirer des bénéfices importants des investissements étrangers au Canada;
- renforcer l'infrastructure économique de nos moyens d'expression culturelle;
- diversifier et étendre notre commerce international et nos autres relations économiques.

Mais en tant que ministre des Affaires extérieures, je suis confronté à l'interdépendance politique et économique du monde; les nations se doivent d'accorder une place raisonnable aux intérêts légitimes des autres membres de la communauté internationale et rechercher sans relâche le fugitif équilibre entre leurs intérêts vitaux et la justice et l'équité dont elles doivent faire preuve à l'endroit des autres nations.

---

Le Canada et les États-Unis, en raison même de leurs relations complexes et variées, prennent inévitablement et fréquemment des décisions affectant les intérêts de l'autre partie. Cette interaction est peut-être plus considérable aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été.

Il nous faut donc constamment être présent à l'évolution de nos rapports, afin que ceux-ci soient ancrés dans le réel et non pas tributaires de l'imaginaire ou de l'émotivité et qu'ils puissent contribuer effectivement à la solution des questions bilatérales.

\* \* \* \*

---

S/C